RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 00560
Numéro SIREN : 490 581 584
Nom ou dénomination : LUNAMA

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2020 sous le numéro de dépôt 1107

Frédéric MAILLARD
42-46 rue Lamartine
80000 AMIENS
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
Représenté par :
Rachid AISSAOUI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

EXEMPLAIRE GREFFE

L U N A M A

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 50 000 €

Siège social : rue Boutet de Monvel
54300 LUNEVILLE

SIRET : 490 581 584 00011
APE : 4711F

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 JUIN 2019

Aux Associés de la Société LUNAMA,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 20 décembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société LUNAMA, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV/ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V/ RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président

VI/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens et Dury, le 25 novembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

Frédéric MAILLARD

VDB ET ASSOCIES
Représenté par :
Rachid AISSAOUI

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

E.Leclerc

Comptes consolidés au 30 juin 2019

Groupe LUNAMA

FIDUEST
PARTENAIRES CONSEIL

FIDUCIAIRE RHENANE
D'AUDIT & COMPTABILITÉ
Société d'Expertise Comptable

SAS VINS et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé	2019	2018
Chiffre d'affaires	46 277 667	44 840 411
Autres produits d'exploitation	647 206	532 565
Produits d'exploitation	**46 924 873**	**45 372 976**
Achats consommés	(37 090 742)	(35 927 815)
Charges externes	(1 976 385)	(2 012 228)
Impôts et taxes	(763 603)	(719 804)
Charges de personnel	(4 978 704)	(4 592 796)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 567 002)	(1 652 551)
Charges d'exploitation	**(46 376 437)**	**(44 905 195)**
Résultat d'exploitation	**548 437**	**467 782**
Produits financiers	4 450	7 070
Charges financières	(207 637)	(291 673)
Résultat financier	**(203 187)**	**(284 603)**
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	**345 250**	**183 178**
Produits exceptionnels	88 625	1 207 870
Charges exceptionnelles	(153 578)	(925 106)
Résultat exceptionnel	**(64 954)**	**282 764**
Charges d'impôts	109 235	361 726
Résultat net des entreprises intégrées	**389 531**	**827 669**
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	(260 590)	(766 409)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	**128 941**	**61 260**
Intérêts minoritaires	1 506	2 830
Résultat net (part du groupe)	**127 435**	**58 430**
Résultat par action	101,95	46,74
Résultat dilué par action	101,95	46,74

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

CERTIFIE CONFORME

Bilan consolidé

Libellé	2019	2018
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition		
Immobilisations corporelles et incorporelles		260 590
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	17 953 548	19 260 110
Actif immobilisé	2 099 661	2 095 312
	20 053 209	**21 616 011**
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	3 565 929	3 797 971
Impôts différés	765 014	731 297
Autres créances et comptes de régularisation	0	
Valeurs mobilières de placement	1 803 409	1 524 239
Disponibilités		
Actif circulant	234 043	387 914
	6 368 396	**6 441 420**
Total Actif	**26 421 605**	**28 057 431**
Capital		
Primes liées au capital	50 000	50 000
Ecart de réévaluation	1 405 000	1 405 000
Réserves (part du groupe)		
Résultat net (Part du groupe)	(1 881 708)	(1 941 412)
Capitaux propres (Part du groupe)	127 435	58 430
Intérêts minoritaires	**(299 273)**	**(427 981)**
Autres fonds propres	46 279	44 772
Total des capitaux propres	63 778	71 535
	(189 216)	**(311 675)**
Ecart d'acquisition		
Provisions		
Impôts différés	699 642	715 270
Provisions et impôts différés	1 500 051	1 595 971
	2 199 693	**2 311 242**
Dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 084 225	21 917 416
Autres dettes et comptes de régularisation	2 848 000	2 706 489
Dettes	1 478 904	1 433 959
	24 411 128	**26 057 864**
Total Passif	**26 421 605**	**28 057 431**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2019.06	2018.06
Résultat net total des entités consolidées	**128 941**	**61 260**
Dotations / Reprises aux amortissements,prov. et dépréciations	1 593 790	2 137 286
Variation de l'impôt différé	(101 196)	(110 571)
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	207 637	(6 033)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	20 595	(355 124)
Marge brute d'autofinancement	**1 849 767**	**1 726 818**
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	232 860	1 155 337
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**1 965 634**	**2 882 155**
Acquisitions d'immobilisations	(143 951)	(2 649 984)
Cessions d'immobilisations	64 000	1 146 909
Réduction des autres immobilisations financières		5 138
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(79 951)**	**(1 497 938)**
Émissions d'emprunts	21 830	2 593 033
Remboursements d'emprunts	(2 356 781)	(3 788 046)
Dividendes versés des filiales	0	11
Dividendes reçus/versés de la société mère	1 273	29 425
Variation nette des concours bancaires	3 853	(3 985)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**(2 537 460)**	**(1 169 562)**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**(651 777)**	**214 655**
Trésorerie : ouverture	(1 033 339)	(1 252 084)
Trésorerie : ouverture	**(1 033 339)**	**(1 252 084)**
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		4 090
Trésorerie : clôture	**(1 685 116)**	**(1 033 339)**

S.A.S. VDB et ASSOCIES Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2017	**50 000**	**1 405 000**	**(1 487 592)**			**(888 757)**	**(921 350)**	**41 423**
Affectation du résultat N-1			(374 389)			374 389		
Distribution/ brut versé			29 425				29 425	11
Var. de capital en numéraire et souscrip						58 430	58 430	2 830
Résultat			406 021				406 021	
Autres augmentations, diminutions			(508)				(508)	508
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre								
Autre			(514 369)			514 368	(0)	
2018	**50 000**	**1 405 000**	**(1 941 412)**			**58 430**	**(427 981)**	**44 772**
Affectation du résultat N-1			58 430			(58 430)		
Distribution/ brut versé			1 273				1 273	0
Var. de capital en numéraire et souscrip						127 435	127 435	1 506
Résultat								
Autres augmentations, diminutions								
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre								
Autre			0			0	0	0
2019	**50 000**	**1 405 000**	**(1 881 708)**			**127 435**	**(299 273)**	**46 279**

SAS HOB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

La société mère :

S.A.S. LUNAMA

Centre commercial E.Leclerc, Rue du Boutet de Monvel – 54 300 LUNEVILLE

Activité : Holding mixte détenant des participations dans les sociétés LUNEDIS et ALPHIMAX. Un contrat de location gérance permet à la S.A.S. LUNAMA d'exploiter le fonds de commerce de la S.A.S. LUNEDIS.

Les sociétés filiales :

S.A.S. LUNEDIS

Centre commercial E.Leclerc, Rue du Boutet de Monvel – 54 300 LUNEVILLE

Activité : Bailleur de fonds de commerce

Détention : 99.61%

Société filiale de LUNAMA et de LUNEDIS :

S.C.I. ALPHIMAX

Centre commercial E.Leclerc, Rue du Boutet de Monvel – 54 300 LUNEVILLE

Activité : Location immobilière

Détention : 10% par LUNEDIS et 90% par LUNAMA

Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à signaler.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été apporté.

Comptes consolidés et incidence des effets de périmètre

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

S.A.S. VDB et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

Les comptes consolidés ont été arrêtés au 30/06/2019.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Date de clôture et durée des exercices

Société	Date de clôture N	Durée exercice N (en mois)	Date de clôture N-1	Durée exercice N-1 (en mois)
S.A.S. LUNAMA	30/06/2019	12	30/06/2018	12
S.A.S. LUNEDIS	30/06/2019	12	30/06/2018	12
S.C.I. ALPHIMAX	31/12/2018	12	31/12/2017	12

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 30 juin 2019, le périmètre comprenait 3 sociétés, tout comme l'exercice précédent. Toutes sont intégrées globalement.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
LUNAMA	IG	100,00	100,00
LUNEDIS	IG	99,61	99,61
ALPHIMAX	IG	99,96	99,96

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Ecarts d'acquisition et écarts d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée :

- Pour les biens destinés à l'exploitation, à la valeur d'utilité des actifs et des passifs,

 Pour les biens non destinés à l'exploitation, à leur valeur de marché à la date d'acquisition, ou, en l'absence de marché, à la valeur nette vénale des coûts de sortie.

On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

- Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

- Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

La Holding S.A.S. LUNAMA a racheté le 21/09/2006 le groupe MONVEL. La S.A.S. LUNAMA est devenue le 01/02/2007 une holding exploitante dont l'activité principale est l'exploitation d'un fonds de commerce d'hypermarché sous l'enseigne E.LECLERC. La société LUNAMA S.A.S. a absorbé la société MONVEL S.A.S., par transmission universelle de patrimoine (article 210A et 210B du CGI) à effet au 01/02/2007. En application du CRC-04-01, le mali de fusion résultant de l'absorption de la société MONVEL S.A.S. s'est élevé à la somme de 8 119 292€ dans les comptes sociaux. Ce mali a été retraité dans les comptes consolidés conformément aux normes comptables en vigueur et a été reclassé en écart d'acquisition.

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes
Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

L'achat des titres de la société MONVEL a généré les écarts suivants :

- Ecart d'évaluation – SCI ALPHIMAX

Constructions d'une valeur brute de 459 785 euros se décomposant de la manière suivante :

CONSTRUCTION REEVALUATION ALPHIMAX 2019							
LOT	DUREE UTILITE	MONTANTS	AMTS CUMULES	AMT 30/06/19	AMT TOTAL CUMULE 30/06/19	VNC	% MOYEN RETENU
VRD ET GROS	25	183 914,00	86 768,77	7 356,56	94 125,33	89 788,67	40%
CHARPENTE	25	36 782,80	17 353,74	1 471,31	18 825,05	17 957,75	8%
COUVERTURE	20	36 782,80	21 692,20	1 839,14	23 531,34	13 251,46	8%
SERRURERIE	10	32 184,95	32 184,95		32 184,95	0,00	7%
ISOLATION	15	22 989,25	18 076,86	1 532,62	19 609,47	3 379,78	5%
CARRELAGE	15	22 989,25	18 076,86	1 532,62	19 609,47	3 379,78	5%
SOLS AUTRE	7	4 597,85	4 597,85		4 597,85	0,00	1%
PEINTURE	10	13 793,55	13 793,55		13 793,55	0,00	3%
CHAUFF CLIM	15	32 184,95	25 307,53	2 145,66	27 453,20	4 731,75	7%
SPRINKLER	15	27 587,10	21 692,20	1 839,14	23 531,34	4 055,76	6%
ELECTRICITE	15	45 978,50	36 153,63	3 065,23	39 218,87	6 759,63	10%
	TOTAL:	**459 785,00**	**295 698,14**	**20 782,28**	**316 480,42**	**143 304,58**	

- Ecart d'évaluation – LUNEDIS S.A.S.

Fonds de commerce : 1 602 000 euros

Suite à la transposition de la directive comptable 2013/34/UE (ANC 2015-07), cette plus-value est constatée en écart d'acquisition déduction faite des intérêts minoritaires. Un écart d'acquisition sur fonds de commerce a été comptabilisé pour un montant de 1 595 752 euros, net d'intérêts minoritaires.

Constructions d'une valeur brute de 3 482 000 euros (dont 1 160 550 euros d'impôts différés passif) se décomposant de la manière suivante :

CONSTRUCTION REEVALUATION LUNEDIS 2019							
LOT	DUREE UTILITE	MONTANTS	AMTS CUMULES	AMT 30/06/19	AMT TOTAL CUMULE 30/06/19	VNC	% MOYEN RETENU
VRD ET GROS	25	1 392 800,00	657 109,05	55 712,00	712 821,05	679 978,95	40%
CHARPENTE	25	278 560,00	131 421,81	11 142,40	142 564,21	135 995,79	8%
COUVERTURE	20	278 560,00	164 277,26	13 928,00	178 205,26	100 354,74	8%
SERRURERIE	10	243 740,00	243 740,00		243 740,00	0,00	7%
ISOLATION	15	174 100,00	136 897,75	11 606,67	148 504,41	25 595,59	5%
CARRELAGE	15	174 100,00	136 897,75	11 606,67	148 504,41	25 595,59	5%
SOLS AUTRE	7	34 820,00	34 820,00		34 820,00	0,00	1%
PEINTURE	10	104 460,00	104 460,00		104 460,00	0,00	3%
CHAUFF CLIM	15	243 740,00	191 656,77	16 249,33	207 906,11	35 833,89	7%
SPRINKLER	15	208 920,00	164 277,26	13 928,00	178 205,26	30 714,74	6%
ELECTRICITE	15	348 200,00	273 795,40	23 213,33	297 008,74	51 191,26	10%
	TOTAL:	**3 482 000,00**	**2 239 353,05**	**157 386,40**	**2 396 739,45**	**1 085 260,55**	

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

La durée d'amortissements des écarts d'acquisition positifs appliquée correspond à la durée retenue pour le calcul de la rentabilité globale de l'investissement. En l'espèce, une durée de 12 ans a été retenue. L'écart d'acquisition sur le fonds de commerce n'est pas amortissable.

La dépréciation sur ce fonds de commerce d'un montant de 1 492 594 euros calculé au 30/06/2015 a été reclassée en dépréciation sur écart d'acquisition.

Au 30/06/2019, l'écart d'acquisition se décompose de la manière suivante :

- Valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé : 10 792 453 euros
- Dépréciation constatée en 2015 : - 1 492 594 euros
- Amortissements cumulés au 30/06/2018 : - 9 039 269 euros
- Amortissements de l'exercice 2019 : - 260 590 euros
- Valeur nette de l'écart d'acquisition au 30/06/2019 : 0 euro

Un écart d'acquisition négatif d'un montant de 19 631 euros a été calculé lors de l'acquisition de la société LUNEDIS par la société LUNAMA. Cet écart d'acquisition a été comptabilisé en provision pour risques et charges et a été repris en totalité.

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les biens financés par crédit-bail ont été portés à l'actif du bilan comme s'ils avaient été financés par emprunt. Le règlement CRC n°99-02 considère comme méthode préférentielle la comptabilisation suivante :

- au bilan, sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

▪ <u>Dépréciation des actifs immobilisés</u>

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture.

Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

▪ <u>Test de dépréciation des fonds de commerce</u>

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du groupe :

- Fonds de commerce de 12 386 695.77 euros acquis par la société LUNEDIS en date du 28/12/2000.

Ce fonds de commerce n'est pas amorti. L'avis de la CNCC (bulletin 126 juin 2002) précise que « dans les comptes consolidés depuis l'entrée en vigueur du règlement 99-02 du CRC, le fonds de commerce acquis est représentatif d'un bien corporel identifiable (part de marché) qui doit être amorti si sa valeur s'amoindrit du fait du temps de l'usage ».

La commission des études comptables a rappelé que les modalités retenues à savoir amortissement ou non devraient être appliquées de façon homogène entre les comptes annuels et les comptes consolidés. Elle a également rappelé les règles générales applicables à l'évaluation des éléments d'actifs selon lesquelles, lors de l'arrêté des comptes, il doit être procédé à la constitution d'une provision si la valeur actuelle du bien est notablement inférieure à sa valeur comptable. (Bulletin CNCC n°112 de décembre 1998).

Le test de dépréciation pratiqué sur ce fonds de commerce n'a pas fait apparaître de perte de valeur. Aucune dépréciation n'est à constater sur cet exercice.

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks de la société LUNAMA sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les CGV et les CPV).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Les effets de variations de taux d'impôts et/ou le changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existant affectent le résultat de l'exercice.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

L'impôt est calculé sans actualisation.

Les impôts différés sont calculés sur :

- Les décalages fiscaux temporaires
- Les retraitements de crédit-bail
- Les indemnités de retraite
- Les éliminations de cessions internes d'immobilisations

Conformément au règlement 99-02, le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt différé doit être réexaminé à chaque clôture.

Conformément au règlement 99-02, §310 et 312, les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, à des crédits d'impôt ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes annuels sociaux.

Dans les comptes consolidés ainsi présentés, ces engagements sont comptabilisés (méthode préférentielle).

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite en fonction :

- de la législation sociale et la convention collective nationale appliquée par la société,
- de la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalités,
- des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- du taux d'actualisation de 0.77%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (âge retenu : 63 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 30%.

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élève à 365 513 euros au 30 juin 2019.

Dividendes intragroupes

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, la société ALHPIMAX a versé :

- 22 707euros à la société LUNEDIS ;
- 204 361 euros à la société LUNAMA.

Ces dividendes ont été éliminés.

Ecritures intragroupes

Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des « provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ».

Ces provisions n'ont pas un caractère économique bien prononcé et sont dans les comptes individuels une entorse au principe de prééminence de la réalité financière sur l'apparence juridique. Aussi, elles doivent être éliminées dans le cadre du retraitement vers les comptes consolidés.

SAS VDB et ASSOCIES Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Intégration fiscale

Les sociétés LUNEDIS et ALPHIMAX sont comprises dans un périmètre d'intégration fiscale dont la S.A.S. LUNAMA est société mère.

La troisième conception, dite la « méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôts sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

CICE

Il a été constaté au 30 juin 2019 un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi d'un montant de 106 495 euros, calculé en fonction des salaires versés du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 dont 85 407 euros avaient été provisionnés en produit à recevoir au 30/06/2018.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 106 495 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE de l'année 2018 a été utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Des actions ont également été menées en matière d'investissement et de reconstitution du fonds de roulement.

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2018	2019	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	10 792 453	10 792 453						
Amortissements des écarts d'acquisition	(10 531 863)	(10 792 453)			(260 590)			
Dépréciations des écarts d'acquisition								
Valeur nette	**260 590**	**(0)**			**(260 590)**			
Ecart d'acquisition passif								
Reprise d'écart d'acquisition passif								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	**10 792 453**	**(10 792 453)**		**(0)**
Partenaires				
P-LUNAMA	10 792 453	(10 792 453)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				
Partenaires hors groupe				

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2018	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	305 375	309 090	3 715				
Fonds commercial	12 386 696	12 386 696					
Immobilisations incorporelles	**12 692 071**	**12 695 786**	**3 715**				
Terrains	1 016 794	1 016 794					
Constructions	13 489 861	13 749 444	11 665				247 917
Installations techniques, matériel & outillage	4 922 650	4 939 178	16 527				
Autres immobilisations corporelles	3 320 027	3 215 822	94 950	(199 155)			
Immobilisations corporelles en cours	247 917						(247 917)
Immobilisations corporelles	**22 997 250**	**22 921 237**	**123 142**	**(199 155)**			
Total	**35 689 321**	**35 617 022**	**126 857**	**(199 155)**			

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(298 327)	(302 676)	(4 349)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(298 327)**	**(302 676)**	**(4 349)**				
Constructions	(6 474 640)	(7 129 181)	(654 541)				
Installations techniques, matériel & outillage	(2 581 283)	(3 099 832)	(518 550)				
Autres immobilisations corporelles	(2 565 556)	(2 622 379)	(171 389)	114 565			
Amortissements des immobilisations corporelles	**(11 621 478)**	**(12 851 392)**	**(1 344 479)**	**114 565**			
Amortissements sur actif immobilisé	**(11 919 805)**	**(13 154 068)**	**(1 348 828)**	**114 565**			

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2018	2019	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	147 923	147 923						
Titres immobilisés (non courants)	1 855 167	1 855 162		(5)				
Dépôts et cautionnements versés	30 226	30 226						
Autres créances immobilisées	61 996	66 350	4 354					
Immobilisations financières	**2 095 312**	**2 099 661**	**4 354**	**(5)**				
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	**2 095 312**	**2 099 661**	**4 354**	**(5)**				

Libellé	2019	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	30 226						30 226
Autres créances immobilisées	66 350						66 350
Total	**96 576**						**96 576**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2019			2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	22 675		22 675	15 910		15 910
Stocks de marchandises	3 613 544	(70 290)	3 543 254	3 877 288	(95 228)	3 782 061
Stocks et en-cours	**3 636 219**	**(70 290)**	**3 565 929**	**3 893 198**	**(95 228)**	**3 797 971**

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2018	2019	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	**(1 595 971)**	**(1 500 051)**	**95 920**				
Impôts différés - actif		0	95 855				(95 855)
Impôts différés - passif	1 595 971	1 500 051	(65)				(95 855)
Fiscalité différée (décalages temporaires)		36 466	36 466				
Impôts différés - actif		36 466	36 466				
Fiscalité différée (retraitements)	(484 368)	(424 914)	59 455				
Annulation de la fiscalité avant compensation		(95 855)					(95 855)
Fiscalité différée (écritures manuelles)		59 390	59 390				
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 595 971	1 500 051					(95 920)
Impôts différés (Activation du crédit-bail)	23 742	25 537	1 795				
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)	460 627	458 766	(1 860)				
Annulation de la fiscalité avant compensation	(1 595 971)	(1 595 906)					65
Autres	(1 111 603)	(1 111 603)					
Valeur nette par catégorie	**(1 595 971)**	**(1 500 051)**	**95 920**				

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2019			2018		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	770 128	(5 114)	**765 014**	736 411	(5 114)	**731 297**
Clients et comptes rattachés	**770 128**	**(5 114)**	**765 014**	**736 411**	**(5 114)**	**731 297**
Avances et acomptes versés sur commandes	254 255		254 255	119 889		119 889
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	5 610		5 610	10 106		10 106
Créances fiscales hors IS part < 1an	180 627		180 627	257 413		257 413
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	950 279		950 279	835 768		835 768
Comptes courants part < 1an	25 279		25 279	68 610		68 610
Autres créances part < 1an	174 783		174 783	80 397		80 397
Charges constatées d'avance part < 1 an	212 576		212 576	152 055		152 055
Autres créances et comptes de régularisation	**1 803 409**		**1 803 409**	**1 524 239**		**1 524 239**
Actif circulant	**2 573 538**	**(5 114)**	**2 568 423**	**2 260 650**	**(5 114)**	**2 255 535**

Libellé	2019	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	770 128	770 128					
Clients et comptes rattachés	**770 128**	**770 128**					
Avances et acomptes versés sur commandes	254 255	254 255					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	5 610	5 610					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	180 627	180 627					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	950 279	950 279					
Comptes courants - part < 1an	25 279	25 279					
Autres créances part < 1an	174 783	174 783					
Charges constatées d'avance part < 1 an	212 576	212 576					
Autres créances et comptes de régularisation	**1 803 409**	**1 803 409**					

SAS VDB et ASSOCIES Commissaires aux Comptes
Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2018	2019
Trésorerie active nette	**387 914**	**234 043**
Disponibilités	387 914	234 043
Concours bancaires (trésorerie passive)	**1 421 253**	**1 919 159**
Trésorerie à court terme	**(1 033 339)**	**(1 685 116)**
Trésorerie passive assimilée à une dette	**106**	**3 959**
Concours bancaires (dettes)	106	3 959
Trésorerie à long terme	**(106)**	**(3 959)**
Trésorerie nette	**(1 033 445)**	**(1 689 075)**

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 8. Provisions des impôts différés

Libellé	2018	2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	221 054	202 178	4 244	(23 121)			
Provisions pour pensions et retraites < 1 an	353 824	365 513	11 689				
Autres provisions pour charges < 1 an	140 392	131 951	131 951	(140 392)			
Impôts différés passif	1 595 971	1 500 051					(95 920)
Provisions et Impôts différés	**2 311 242**	**2 199 693**	**147 884**	**(163 513)**			**(95 920)**

Au 30/06/2019, les provisions pour risques concernent uniquement LUNAMA. Il s'agit notamment :

Provisions pour litiges prud'homaux	30 629 euros
Assurandis	4 244 euros
Litige Galec	167 305 euros
Total	**202 178 euros**

Au 30/06/2019, les provisions pour charges concernent uniquement LUNAMA. Il s'agit notamment :

Provision pour risque cadeaux fidélité	131 951 euros
Total	**131 951 euros**

Au 30/06/2019, la provision pour retraite se décompose ainsi :

Société	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
LUNAMA	353 824	11 689	0	365 513
Total	**353 824**	**11 689**	**0**	**365 513**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2018	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit - non courant	1 519 464	1 063 853		(455 611)			
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant	10 626 938	8 725 768		(1 901 170)			
Dépôts et cautionnements reçus	14 519	14 519					
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	8 285 000	8 285 000					
Intérêts courus sur emprunts	49 138	71 966	21 830	998			
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 421 253	1 919 159					497 906
Concours bancaires (dettes)	106	3 959					3 853
Dettes financières	**21 916 418**	**20 084 225**	**21 830**	**(2 355 783)**			**501 759**

Libellé	2019	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établiss. de crédit - part > 1 an	1 063 853	408 758	294 640	273 528	86 927		
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	8 725 768	1 100 317	1 087 386	1 006 041	1 018 928	1 031 998	3 481 099
Dépôts et cautionnements reçus	14 519						14 519
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	8 285 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	3 885 000	
Intérêts courus sur emprunts	71 966	71 966					
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 919 159	1 919 159					
Concours bancaires (dettes)	3 959	3 959					
Dettes financières	**20 084 225**	**4 604 159**	**2 482 027**	**2 379 569**	**2 205 855**	**4 916 998**	**3 495 618**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes
Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2018	2019
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 706 489	2 848 000
Dettes fournisseurs	**2 706 489**	**2 848 000**
Avances acomptes reçus sur commandes	110 615	115 683
Dettes sociales part < 1 an	726 053	975 963
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	304 683	296 684
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	19 291	19 291
Comptes courants groupe part < 1 an	183 623	43 519
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	16 859	4 118
Autres dettes part < 1 an	72 836	23 644
Autres dettes et comptes de régularisation	**1 433 959**	**1 478 904**
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**4 140 448**	**4 326 903**

Libellé	2019	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 848 000	2 848 000					
Avances acomptes reçus	115 683	115 683					
Dettes sociales part < 1 an	975 963	975 963					
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	296 684	296 684					
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	19 291	19 291					
Comptes courants groupe part < 1 an	43 519	43 519					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	4 118	4 118					
Autres dettes part < 1 an	23 644	23 644					
Autres dettes et comptes de régularisation	**4 326 903**	**4 326 903**					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**4 326 903**	**4 326 903**					

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2019	2018
Ventes de marchandises	45 526 373	44 196 142
Production vendue de services	1 239 660	1 043 674
Produits des activités annexes	173 103	248 244
Rabais, remises et ristournes accordés	(661 469)	(647 648)
Chiffre d'affaires	**46 277 667**	**44 840 411**

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2019	2018
Subventions d'exploitation	9 729	21 218
Reprise sur provisions d'exploitation	163 513	174 592
Rep./Prov. engagements de retraite		7 854
Rep./Dépr. sur actif circulant	95 228	84 256
Transferts de charges d'exploitation	201 278	85 265
Autres produits	177 459	159 381
Autres produits d'exploitation	**647 206**	**532 565**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2019	2018
Achats de marchandises	(36 319 832)	(35 085 222)
Achats non stockés de matières et fournitures	(464 439)	(444 901)
Variation stocks de marchandises	(263 744)	(341 780)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(49 492)	(51 401)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	6 765	(4 510)
Achats consommés	**(37 090 742)**	**(35 927 815)**

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2019	2018
Sous-traitance	(318 401)	(310 841)
Redevances de crédit-bail	(2 159)	(59 925)
Locations immobilières et charges locatives	(13 689)	(46 641)
Locations mobilières et charges locatives	(50 440)	(49 996)
Entretien et réparations	(259 347)	(225 866)
Primes d'assurances	(62 518)	(74 413)
Autres services extérieurs	(27 534)	(8 937)
Personnel détaché et interimaire	(37 890)	(33 148)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(196 256)	(186 809)
Publicité, publications, relations publiques	(481 003)	(554 808)
Déplacements, missions et réceptions	(82 706)	(75 312)
Frais postaux et frais de télécommunications	(23 485)	(18 555)
Frais bancaires	(151 972)	(154 687)
Autres charges externes	(239 051)	(208 369)
Autres charges	(29 933)	(3 922)
Charges externes	**(1 976 385)**	**(2 012 228)**

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2019	2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(139 439)	(106 530)
Autres impôts et taxes	(624 163)	(613 274)
Impôts et taxes	**(763 603)**	**(719 804)**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2019	2018
Rémunérations du personnel	(3 816 847)	(3 482 347)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 165 886)	(1 116 363)
Autres charges de personnel	4 029	5 913
Charges de personnel	**(4 978 704)**	**(4 592 796)**

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2019	2018
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(4 349)	(6 883)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 344 479)	(1 183 880)
Dot. aux provisions d'exploitation	(136 195)	(361 446)
Dot/Prov. engagements de retraite	(11 689)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(70 290)	(100 342)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(1 567 002)**	**(1 652 551)**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes
Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2019	2018
Dividendes des autres participations	2 234	125
Autres produits financiers	2 216	6 945
Produits financiers	**4 450**	**7 070**

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2019	2018
Charges d'intérêts	(207 637)	(291 425)
Autres charges financières		(248)
Charges financières	**(207 637)**	**(291 673)**

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2019	2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 399	13 972
Produits excep. s/ exercices antérieurs	15 468	40 956
Produits de cession d'immo. corp.	64 000	987 152
Produits de cession de titres		159 757
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	7 757	6 033
Produits exceptionnels	**88 625**	**1 207 870**

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2019	2018
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 158)	(39 123)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(67 826)	(98 807)
VNC des immo. corp. cédées	(84 590)	(764 237)
VNC des titres cédés		(21 826)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	(5)	
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(1 114)
Charges exceptionnelles	**(153 578)**	**(925 106)**

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2019	2018
Impôt sur les bénéfices	(153 988)	(64 775)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		38 301
Impôts différés	95 920	110 571
Carry-back	167 303	277 629
Charges d'impôts	**109 235**	**361 726**

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2019.06
Résultat des entreprises intégrées	**128 941**
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	**(151 355)**
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	**280 296**
Taux d'impôt de l'entité consolidante	33,33%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	**(93 432)**
Effets des différences de base	**9 815**
Effets des différences de taux	**25 549**
Effets des dispositions fiscales particulières	**167 303**
Ecritures manuelles sur impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	**109 235**
CHARGE D'IMPOT REELLE	**109 235**
ECART	**(1)**
Taux effectif d'impôt	*-38,97%*

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2019	2018
Cadres	8	6
Agents de maîtrise et techniciens	15	18
Employés	123	125
Ouvriers		
Effectif moyen total	**146**	**149**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23.46

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

LUNAMA

Société par actions Simplifiée au capital de 50.000 €uros
Siège Social : Rue Boutet de Monvel

54300 LUNEVILLE

490 581 584 R.C.S. NANCY

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 19 DECEMBRE 2019

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter les comptes consolidés de l'exercice clos le **30 JUIN 2019**.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de tenir des comptes consolidés en application des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- La Société mère

- La Société "**LUNAMA**" Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 €uros dont le siège est à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel.
Activité : Exploitation par location-gérance d'un fonds de commerce d'hypermarché à prédominance alimentaire et de station-service à l'enseigne "E LECLERC", sis à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel et d'un EXPRESS DRIVE sis à REHAINVILLER (Meurthe-et-Moselle) - Rue de la Strasbourgeoise, appartenant à la Société **LUNEDIS**.

- Les Sociétés filiales

- La Société "**LUNEDIS**" Société par Actions Simplifiée au capital de 161.370 €uros dont le siège est à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel.
Activité : Location gérance de son fonds de commerce d'hypermarché alimentaire et de station-service à l'enseigne "E. LECLERC" sis à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle) - Rue Boutet de Monvel et d'un EXPRESS DRIVE sis à REHAINVILLER (Meurthe-et-Moselle) - Rue de la Strasbourgeoise, au profit de la Société "**LUNAMA**" ainsi que la location de boutiques lui appartenant dans la galerie marchande attenante à l'hypermarché.
Détention : 99,61% par la Société "**LUNAMA**".

- La Société "**SCI ALPHIMAX**" Société Civile Immobilière au capital de 198.885 €uros dont le siège est à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle) – Rue Boutet de Monvel.
Activité : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, la location et la sous-location de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
Détention : 90% par la Société "**LUNAMA**".

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des articles L.233-16 et suivants et R.233-3 et suivants du Code de commerce. Nous tenons également compte du Règlement CRC 99-02 homologué par arrêté ministériel du 22 Juin 1999.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- Prudence
- Coûts historiques
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de Commerce ainsi que celles prévues par la loi sur les Sociétés Commerciales.

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de 12 mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 46.277.667 €uros contre 44.840.411 €uros pour l'exercice précédent.

Globalement, l'ensemble des charges d'exploitation du groupe s'est élevé à 46.376.437 €uros contre 44.905.195 €uros pour l'exercice précédent.

Par suite, le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 548.437 €uros contre un même bénéfice pour l'exercice précédent de 467.782 €uros.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 4.450 €uros contre 7.070 €uros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 207.637 €uros contre 291.673 €uros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 203.187 €uros.

Par suite, le résultat courant avant impôts du groupe fait ressortir un bénéfice de 345.250 €uros contre un même bénéfice de 183.178 €uros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par une perte de 64.954 €uros constitué :

- de produits exceptionnels pour 88.625 €uros,
- de charges exceptionnelles pour 153.578 €uros.

Le même résultat exceptionnel faisait ressortir un bénéfice de 282.764 €uros sur l'exercice précédent.

Après dotation d'une somme de 109.235 €uros au titre de l'impôt sur les bénéfices, le résultat comptable net du Groupe se traduit par un bénéfice de 127.435 €uros.

En ce qui concerne l'exercice en cours et l'avenir immédiat, tous les efforts sont faits pour maîtriser au mieux nos charges et parvenir ainsi à une amélioration du résultat du Groupe.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

